

Communiqué de presse - 20/07/2021

EMPLOI / INSERTION

LANCEMENT DE L'ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION DE L'AGGLOMÉRATION

CHIFFRES CLEFS

En année pleine, les salariés de l'ACI de l'Agglomération réaliseront 5 100 heures de production et bénéficieront de 700h d'accompagnement et de formation.

Depuis sa création, l'ACI de Ville de La Roche-sur-Yon a accueilli environ 500 personnes (183 depuis 2015). Ils comptent aujourd'hui 28 salariés.

PRATIQUE

Qui peut postuler aux Ateliers et Chantiers d'Insertion ?

- Les bénéficiaires du RSA ;
- Les Demandeurs d'Emploi Longue Durée (si accompagnés par le PLIE) ;
- Les jeunes de - 26 ans (accompagnés par la Mission Locale).

En fonction des situations, les demandeurs d'emploi peuvent prendre contact avec :

- Pôle emploi ;
- Leur référent RSA ;
- Le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) ;
- La Mission Locale du Pays Yonnais.

Dans la continuité des actions d'insertion par l'activité économique menées par la Ville de La Roche-sur-Yon, l'Agglomération a lancé le 1^{er} juin 2021 son propre atelier et chantier d'insertion (ACI). Ses missions s'axent autour de travaux en lien avec l'environnement, la biodiversité et le développement touristique.

A l'automne 2020, l'État a lancé, dans le cadre de son plan de relance, un appel à projet « relance inclusive ». Lauréate de cet appel à projet, l'Agglomération a créé son atelier et chantier d'insertion avec une nouvelle équipe de 5 salariés et un encadrant sur des supports d'insertion « environnement / biodiversité / développement touristique ».

L'atelier et chantier d'insertion de l'Agglomération travaille en collaboration avec :

- la SPL Destination La Roche-sur-Yon pour l'aménagement et l'entretien de la Maison des Libellules et à terme le Schéma des Vallées ;
- la mission « Paysages » pour la gestion d'espaces naturels sensibles, la gestion des plantes invasives, la préservation et le développement de la biodiversité, la concrétisation du dispositif 100 000 arbres ;
- le service « action économique » pour une gestion écologique des espaces verts et naturels des zones d'activités économiques.

L'insertion par l'activité économique (IAE)

L'IAE permet à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Elles sont accompagnées tout au long de leur contrat par des professionnels afin de préparer l'étape suivante de leur parcours. Les ateliers et chantiers d'insertion représentent une première étape vers le retour à l'emploi.

Les ateliers et chantiers d'insertion Ville

La Ville de La Roche-sur-Yon a lancé son premier chantier d'insertion en 1993. Cette première équipe de 12 salariés a été mobilisée pour construire le canal du Noiron dans la Vallée de Rivoli afin de guider l'eau de cette source vers l'Yon. Cette expérimentation s'est pérennisée sur des activités d'aménagement et d'entretien des espaces verts. Soucieuse de maintenir l'offre d'insertion sur son territoire, la Ville a également choisi d'internaliser l'équipe peinture de l'association Adéquation au printemps 2015. A l'heure actuelle, les ateliers chantiers d'insertion de la Ville de La Roche-sur-Yon sont composés de :

- 2 équipes espaces verts ;
- 1 équipe maçonnerie paysagère ;
- 1 équipe peinture bâtiment.

